



Règlement

Dimanche 20 septembre « Vide ta chambre »

8h00 – 17h,00

Évènement réservé **aux jeunes et ados jusqu'à 17 ans maxi** accompagné d'un adulte.

Chaque famille tient un stand et reste responsable de celui-ci jusqu'à leur départ.

Seuls les objets personnels d'occasion sont autorisés ➤

Jouets en état de marche, livres, vêtements. **X Interdit** : objets neufs, dangereux ou à caractère commercial.

- ☐ Les prix sont libres mais doivent rester raisonnables
- ☐ Les enfants peuvent vendre avec l'aide de leurs parents
- ☐ L'association n'est pas responsable en cas de perte, vol
- ☐ Chaque stand doit être laissé propre en fin de journée
- ☐ Une inscription + le registre exposant sont obligatoires

Merci de contribuer à une journée conviviale et respectueuse !

Dans la joie et la bonne humeur de chacun !!

Bonne vente les amis !

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Ad Mail.....

N° de la CNI.....N d'immat.....

Emplacement : 5€ / 2M ou 10€ / 5M

Espèces..... ou chèque N°.....
Je reconnais avoir pris connaissance de son règlement et j'en accepte les termes.

CONDITIONS : l'attribution des places se fera par ordre d'arrivée
En cas de défection, les droits d'inscription ne seront pas restitués.
Tout emplacement non occupé à 9h00 sera considéré « libre »

Le bulletin sera validé une fois qu'il nous sera envoyé avec le règlement, la photocopie de la C I ou passeport et N° d'immat voitu.
A l'adresse **15 rue grand pierre 40200 Mimizan**

Pour toutes infos : Marie au 06 88 03 44 51 après 14h00
Saura répondre à vos questions.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 17 SEPTEMBRE